

Me convertir à l'Agriculture Biologique Pourquoi pas ?

Produire dans le respect de la réglementation de l'Agriculture Biologique vous intéresse mais vous n'avez pas encore franchi le cap de la conversion. Vous trouverez dans ce dossier des documents qui vont vous permettre d'avancer dans votre réflexion.

⇒ Les documents contenus dans ce dossier

- ⇒ un auto diagnostic à remplir et à renvoyer à Agribio 05 (*enveloppe libellée*)
- ⇒ la conversion mode d'emploi
- ⇒ un ou plusieurs livrets de témoignages réalisés par Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ⇒ un guide « Où trouver des produits bio » *réalisé par les Agribio des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes*

⇒ La démarche d'accompagnement qui vous est proposée

Parce que dans une démarche de conversion à la bio, **chaque producteur a des besoins différents et avance à son rythme**, nous vous proposons un **accompagnement sur mesure...**

1) Dans un premier temps nous vous proposons de **remplir l'auto diagnostic polyculture/élevage** afin **d'évaluer vous-même les impacts** du respect du cahier des charges AB **sur votre ferme, sur vos pratiques.**

2) Après avoir rempli l'auto diagnostic, vous décidez d'aller plus loin dans votre réflexion* et **choisissez les services adaptés à vos besoins**, à votre projet. Nous vous proposons de bénéficier de l'ensemble des services suivants :

- ⇒ la réalisation de simulations techniques et économiques ciblées ou globales
(*ex : je veux connaître l'incidence technique et économique d'un passage en bio...*)
- ⇒ la mise en relation avec des producteurs bio sur des thématiques précises
(*ex : je veux être autonome en alimentation et je dois modifier les rations de mes animaux...*)
- ⇒ la participation à des formations, à des groupes d'échanges de pratiques
- ⇒ des réponses à tout type de questions que vous vous posez
(*ex : où et comment vendre mes produits en circuit bio ?...*)

*La conversion à l'AB n'est pas nécessairement la finalité de la démarche.
Il s'agit de **vous donner les moyens** de prendre une décision **adaptée à votre situation***

Bonne lecture, et n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre service !

*À partir du moment où vous souhaitez bénéficier des étapes ci-dessus, une contribution de 100 € TTC vous sera demandée